



## **EVALUATION ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EPS : extraits du guide de rentrée de l'inspection générale**

L'organisation de l'enseignement et les modalités d'évaluations sont précisées dans le programme paru au bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021.

### **Concernant les deux années du cycle terminal :**

- L'évaluation prend en compte les résultats **aux trois trimestres ou aux deux semestres de chaque année** ;
- Les notes attribuées doivent être référées aux **trois attendus de fin de lycée (AFL)** des APSA supports de cet enseignement pour la partie pratique et aux attendus spécifiques à chaque année du cycle terminal pour la partie théorique.
- **Chaque année, deux registres de compétence sont donc obligatoirement pris en compte : « Pratiquer » et « Réfléchir à partir d'un thème d'étude » ;**
- L'évaluation du registre de compétence « **Pratiquer** » **doit représenter au moins 50%** de la note de l'année ; elle est référée **aux trois attendus de fin de lycée (AFL)** définis pour l'enseignement commun ;
- Pour la partie pratique, dans chaque APSA évaluée, la dimension motrice (AFL1) doit compter pour **au moins 50% de la note** ; les deux autres AFL doivent être évalués et représenter **au minimum 25 % de la note** ;
- Les situations et outils d'évaluation permettent d'informer les élèves sur leur progrès dans la construction des AFL ;
- Les critères d'évaluation sont définis par l'équipe pédagogique et sont présentés dans le projet de l'enseignement optionnel d'EPS ;
- Les modalités et principes d'évaluation doivent être suffisamment clairs et lisibles pour être explicités et compris des élèves et de leurs familles.

<b>Pratiquer &gt; 50%</b>		<b>50% &gt; Réfléchir à partir d'un thème d'étude</b>
<b>75% &gt; AFL1 &gt; 50%</b>	<b>50% &gt; AFL2 + AFL3 &gt; 25%</b>	

## Concernant la classe de première

### Pratiquer :

- Les activités supports de l'évaluation relèvent d'au moins deux champs d'apprentissage ;
- La formation et l'évaluation se réfèrent aux éléments nécessaires à la construction des trois attendus de fin de lycée (AFL) des programmes EPS pour l'enseignement commun ;

### Réfléchir :

- La compétence « Enrichir et mettre en oeuvre les liens entre un thème et une APSA » pour l'année de première est évaluée, en fin d'année, par une production finale pouvant prendre différentes formes (individuelle ou collective, présentation orale ou écrite, portfolio, animation d'une situation d'enseignement, etc.). Cette production compte pour 50% de la note relative à cette compétence ;
- Cette production finale doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa propre pratique physique ;
- Des situations d'évaluation intermédiaires à cette production finale de fin d'année sont proposées au cours de chaque trimestre.

Pratiquer > 50%		50%>Réfléchir à partir d'un thème d'étude	
75%>AFL1>50%	50%>AFL2 + AFL3>25%	50% = évaluation au cours de l'année	50% = production finale en fin d'année

## Concernant la classe de terminale

### Pratiquer :

- Les activités supports de l'évaluation relèvent d'au moins deux champs d'apprentissage ;
- La formation et l'évaluation se réfèrent aux trois attendus de fin de lycée (AFL) des programmes EPS pour l'enseignement commun ;

### Réfléchir

- La compétence relative à la réflexion liant pratique personnelle et thème d'étude est évaluée, en fin d'année, par une présentation orale et une réflexion étayée sur sa propre pratique, devant un jury composé de deux professeurs, dont un est obligatoirement celui qui conduit cet enseignement. Cette présentation orale compte pour deux tiers de la note attribuée pour cette compétence ;
- La présentation peut prendre appui sur tout document de suivi de l'élève au fil de son parcours (carnet d'entraînement, cahier de suivi, productions individuelles ou collectives, etc.) ;
- Dans le cas d'une présentation individuelle, l'oral est d'une durée de 15 minutes, dont 5 minutes d'exposé ; dans le cas d'une présentation en binôme, l'oral est d'une durée de 20 minutes dont 8 minutes d'exposé. Il importe, dans ce dernier cas, de veiller à des prises de parole équilibrées entre les élèves ;
- Les critères d'évaluation sont définis par l'équipe pédagogique et sont présentés dans le projet de l'enseignement optionnel d'EPS et exposés aux élèves ;
- Des situations d'évaluation intermédiaires à cette production finale de fin d'année sont proposées au cours de chaque trimestre.

Pratiquer > 50%		50%>Réfléchir à partir d'un thème d'étude	
75%>AFL1>50%	50%>AFL2 + AFL3>25%	1/3 = évaluation au cours de l'année	2/3 = présentation orale en fin d'année